Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260206-2026DELIB17-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		22
Nombre de conseillers absents :		5
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		3
Nombre de votants :		25
Date de la convocation	:	30 janvier 2026
Date d'affichage	:	30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le six février, à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël (18h55), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé (18h46), BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, COLAS Anne Marie, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella (17h59)

Absents : LE FLOCH Éric, TASSEL Stéphane, ANTHOINE Julien, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie

Procurations : TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, ANTHOINE Julien à BOURDON Yves, LE GUEVELLOU Marjorie à BODEVEUR David,

Secrétaire de séance : DAUPHIN Jean-Claude

N°2026/17

Institutions et vie politique
Exercice des mandats locaux
Etat présentant l'ensemble des indemnités des élus pour l'année 2025

L'article L 2123-24-1-1 du CGCT, créé par la loi Engagement et proximité, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat.

Ainsi, l'état annuel présentant l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal de Bégard pour l'année 2025, est détaillé dans le tableau ci-annexé.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260206-2026DELIB17-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*25*
Votes Pour :	*25*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

PREND acte de cette communication.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude DAUPHIN

MAIRIE DE BÉGARD
22140 (Côtes-d'Armor)

ETAT DES INDEMNITES DES ELUS SIEGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL DE BEGARD ANNEE 2025

(au sens de l'article 93 de la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique)

NOM-PRENOM	FONCTION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL	INDEMNITES/MONTANT BRUT ANNUEL								
		COMMUNE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GUINGAMP-PAIMPOL	DEPARTEMENT	REGION	SMITRED	CDG	SDE	SYNDICAT DES EAUX DU JAUDY	SYNDICAT....
CLECH Vincent	MAIRE	31 198,92 €	17 313,48 €							
BOURDON Yves	ADJOINT	8 054,88 €								
BOETE Cécile	ADJOINT	8 054,88 €				8 740,56 €				
LE GALL Maël	ADJOINT	8 054,88 €								
CASANAVE-LAULIVE Maryse	ADJOINT	8 054,88 €								
LE COQ Laurent	ADJOINT	8 054,88 €								
BICZO Sylviane	ADJOINT	8 054,88 €								
LE FLOCH Eric	ADJOINT	8 054,88 €							8 385,48 €	
LE LUYER Martine	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
PIRON Valentina	CONSEILLER DELEGUE	2 959,56 €								
HADJADJE Valerie	CONSEILLER DELEGUE	2 959,56 €								
TASSEL Stéphane	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
GUILLAUME Hervé	CONSEILLER MUNICIPAL	0,00 €	ne souhaite plus percevoir d'indemnité depuis le 01/12/22							
ANTHOINE Julien	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
BODEVEUR David	CONSEILLER DELEGUE	2 959,56 €								
THEFO Laurence	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
STEUNOU-LE DRET Christelle	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
LE GUEVELLOU Marjorie	CONSEILLER DELEGUE	2 959,56 €								
BENECH Pauline	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
LE HERVE Thomas	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
COLAS Anne Marie	CONSEILLER MUNICIPAL	24,66 €	début de mandat le 19/12/2025							
BONIZEC Christel	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
HERVE Gildas	CONSEILLER MUNICIPAL	0,00 €	n'a pas souhaité percevoir d'indemnité							
BRIAND Sandrine	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
TOUDIC Marie	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
DAUPHIN Jean Claude	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
DODOKAL Karine	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €								
MARCHAND Cinderella	CONSEILLER MUNICIPAL	739,92 €		41 434,08 €						

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260206-2026DELIB17-DE